

Zaventem, 28 février 2015

Communiqué de presse

**Dossier « Pension Police » :
proposition INACCEPTABLE !**

***Nous ne pouvons pas imaginer qu'une
organisation syndicale marque son accord.***

Nous avons donc quitté la table de négociation jeudi soir 26/02/2015. Quelques minutes plus tard, la négociation entre autorité et organisations syndicales étant restées assises a été suspendue jusqu'à mercredi 04/03/2015.

Entretiens, nous avons reçu les textes adaptés. Et nous constatons que les adaptations portent principalement sur des détails sans que rien de l'essentiel ne change. La goutte qui fait déborder le vase en ce qui nous concerne est évidemment la perte annoncée pour les membres du personnel qui feraient le choix du système de non-activité préalable à la pension (ANAR). Il s'agit bien d'un sacrifice financier très substantiel, même pour ceux qui ont une carrière pleine.

Que pécule de vacances et l'allocation de fin d'année viennent compenser cette perte - pauvre argument que certains utilisent maintenant pour "vendre" un truc inacceptable - ne tient évidemment pas la route. Dans d'autres dispositifs similaires (dans d'autres secteurs de la FP), les bénéficiaires perçoivent aussi ces deux accessoires ... tout en bénéficiant d'un montant ANAR digne de ce nom. Mais plus déséquilibré et injuste encore : dans ces autres systèmes similaires, les bénéficiaires voient leur revenu ANAR calculé non pas sur le seul traitement, mais sur celui-ci en ce les allocations et indemnités INCLUSES, ce qui est encore plus favorable. Il nous apparaît donc clairement qu'on a aucun respect pour les policiers et qu'on les considère simplement comme un mal nécessaire !

Afin d'informer correctement les membres, nous avons mis au point une simulation s'appuyant sur la proposition en son état jeudi soir (et qui n'a pas changé depuis). Dans ce tableau, on considère qu'il y a carrière pleine (38 ans). Vous trouverez sur notre site les autres évolutions portant sur des carrières comptant moins d'années d'ancienneté admissibles : le résultat est encore plus inquiétant mais allez en juger vous-mêmes ...



		pensions				
		38 ans HAU3	38 ans B5	38 ans M4.1	38 ans M7	38 ans O4
Montant mensuel brut		2240,28	2706,27	3229,59	3463,82	4418,23
Retenues	INAMI	79,53	96,07	114,65	122,97	156,85
	Ind. frais fun. Coti	11,20	13,53	16,15	17,32	22,09
	Solidarité	33,60	54,13	64,59	69,28	88,36
Montant imposable		2115,94	2542,54	3034,20	3254,26	4150,93
Précompte fiscal		473,34	706,07	980,37	1101,15	1621,93
Montant net		1642,60	1836,47	2053,83	2153,11	2529,00
		traitement d'attente				
		72,50%	72,50%	72,50%	72,50%	72,50%
Montant mensuel brut		2165,61	2616,07	3121,94	3348,37	4270,97
Retenues	FPS	162,42	196,21	234,15	251,13	320,32
	INAMI	76,88	92,87	110,83	118,87	151,62
	CSAM	16,74	23,29	28,85	31,34	41,49
Montant imposable		1926,31	2326,99	2776,96	2978,37	3799,03
Précompte fiscal						
Montant net		1493,46	1632,25	1926,21	2034,06	2440,87
DELTA		-149,14	-204,22	-127,62	-119,05	-88,13

Nous ne pouvons pas imaginer que des organisations qui sont toujours à la table de négociation, il puisse en être une qui marque son accord avec ça !

En tentant de camoufler le sacrifice financier que représente l'ANAR telle que proposée, en prétendant qu'un deuxième volet - bien meilleur - est à venir avec le débat « métiers lourds », on vous jette de la poudre aux yeux. Nous avons démontré le mal qu'il y a à penser du premier élément ; quant au deuxième élément, nous savons déjà à présent (c'est dans l'accord de gouvernement !) que l'âge avancé minimum pour les « métiers lourds » est de ... 60 ans. Et en plus, vu la nature actuelle des mesures, ce sera « travailler plus longtemps ... pour moins d'argent à la fin ! ».

Nous exigeons du gouvernement qu'il vous montre un élémentaire respect, en déposant sur la table de négociation une proposition qui tient compte des droits annulés, et qui développe une solution « en régime » qui tient compte de la dangerosité et du péril de votre travail, et sans qu'il soit question d'un sacrifice financier !

Vincent **Gilles**
Président National
+32475304864

Vincent **Houssin**
Vice-président national
+32485184952

